



POLITIQUES ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT 2026-2027

SECTEUR COMPÉTITIF ET PRÉ-COMPÉTITIF

Table des matières

L'ORGANISATION.....	2
1.1 HISTORIQUE	3
1.2 NOTRE MISSION	3
1.3 NOTRE VISION	3
1.4 SYMBOLIQUE DU LOGO	3
1.5 NOS VALEURS	3
COMMUNICATIONS	3
2.1 MÉDIAS SOCIAUX	4
2.2 COMMUNICATION AVEC L'ENTRAÎNEUR.....	4
2.3 COORDONNÉES DU BUREAU ADMINISTRATIF	4
LES ENTRAÎNEMENTS	4
3.1 HORAIRE	5
3.2 PONCTUALITÉ ET PRÉSENCE	5
3.3 POLITIQUE DE RETARD.....	5
3.4 INTERVENTIONS DES PARENTS DURANT LES ENTRAÎNEMENTS	6
3.5 PRÉSENCE D'ENFANTS NON-INSCRITS DANS LE GYMNASÉ	6
3.6 SÉCURITÉ	6
3.7 ANNULATION ET REPRISE DES ENTRAÎNEMENT POUR LES GROUPES À PLUSIEURS RÉSEAUX DE COMPÉTITION.....	6
FACTURATION	6
4.1 FRAIS RELIÉS À L'ACTIVITÉ POUR LES GYMNASTES DE NIVEAU PRÉ-COMPÉTITIF ET RÉGIONAL	7
4.2 FRAIS RELIÉS À L'ACTIVITÉ POUR LES GYMNASTES DE NIVEAU PROVINCIAL ET PLUS DE SOIR AINSI QUE LE SPORT-ÉTUDE ET LA CONCENTRATION SPORTIVE	7
4.3 MÉTHODE DE PAIEMENT POUR L'ANNÉE	9
4.4 CHOIX DU NOMBRE DE VERSEMENTS.....	9
4.5 CHORÉGRAPHIE	9
4.6 PROMOTION FAMILIALE	10
4.7 NON-RÉSIDENT DE LA VILLE DE QUÉBEC	10
4.8 COMPTE EN SOUFFRANCE	10
4.9 GYMNASTES DE NIVEAU PROVINCIAL, SPORT-ÉTUDE ET CONCENTRATION SPORTIVE.....	10
4.10 SPORT-ÉTUDE ET CONCENTRATION SPORTIVE : CONGÉ AU RETOUR DES COMPÉTITIONS/CAMPS.....	10
ACTIVITY MESSENGER.....	11
POLITIQUE D'IMPLICATION BÉNÉVOLE	11
L'AUTOFINANCEMENT	12
COMPÉTITIONS ET CAMPS D'ENTRAÎNEMENT	12
7.1 INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS	12
7.2 PAIEMENTS DES COMPÉTITIONS.....	13
7.3 CAMPS ET COMPÉTITIONS D'ENVERGURE	13
TENUE VESTIMENTAIRE, UNIFORME ET SURVÊTEMENT DE COMPÉTITION OBLIGATOIRES.....	14
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT.....	16
9.1 POLITIQUE D'ARRÊT TEMPORAIRE (BLESSURE)	16
9.1.1 Secteur compétitif de soir	16
9.1.3 Secteur Sport-Études	16

9.2 RÉSILIATION DE CONTRAT – ARRÊT DÉFINITIF	16
9.2.1 Secteur compétitif – Régulier.....	16
9.2.2 Secteur compétitif – sport-études et concentration sportive	16
DOCUMENTS À CONSULTER SUR LE SITE INTERNET	16
14.1 SECTION DOCUMENTS ET FORMULAIRES	17
ÉVÉNEMENTS	17

L'ORGANISATION

1.1 Historique

Le Club de gymnastique Québec Performance est formé des 5 clubs de gymnastique d'origine reconnus par la Ville de Québec. Depuis septembre 2014, le club a pris en charge le développement de toutes les disciplines gymniques. Il regroupe environ 5000 inscriptions annuellement.

1.2 Notre Mission

Offrir des programmes gymniques de qualité, adaptés au talent et à l'intérêt de chacun, permettant l'éclosion du plein potentiel de nos membres

1.3 Notre Vision

Devenir un modèle d'équilibre, de développement et de rayonnement.

1.4 Symbolique du logo

Le logo de Québec Performance est composé d'une étoile qui représente le regroupement des cinq clubs à l'origine de la fusion et la collaboration entre ceux-ci. L'étoile représente l'équilibre. Les couleurs choisies sont le bleu et le vert. Le bleu représente notre fierté pour la Ville de Québec, et également le rêve, la loyauté et la confiance. La petite touche de vert est un symbole qui renvoie à l'espoir, au respect, à la sécurité et à la stabilité. Nous porterons fièrement notre logo partout où nous irons !

1.5 Nos valeurs

Esprit d'équipe

Le respect, l'entraide, le partage d'informations et la compréhension des fonctions attribuées aux autres font partie de la définition du concept de travail d'équipe, tel que le favorise l'organisation.

Engagement

L'engagement est l'action de mettre sa personne au service de la mission de l'organisation et du rôle et des responsabilités liés à ses fonctions.

Passion

L'implication de tous provient de notre affection irrésistible envers ce sport et la volonté de la transmettre.

Excellence

Tout mettre en œuvre pour développer des gymnastes, de l'initiation à la haute performance.

Respect

C'est agir et se comporter envers les autres avec considération et dignité, en étant ouvert aux différences.

COMMUNICATIONS

Le site internet du club www.gymqcperfo.com est l'outil privilégié pour la diffusion de l'information. Visitez régulièrement les sections « événements » et « documents et formulaires ». Si vous croyez avoir manqué un communiqué, vous pourrez retourner le lire à cet endroit.

Vous recevrez également des communications par courriel tous les mois. Assurez-vous que votre dossier dans la plateforme Activity Messenger est à jour et communiquez votre nouvelle adresse courriel ou numéro de téléphone à info@gymqcperfo.com. Afin de recevoir toutes les communications importantes, veuillez autoriser nos adresses dans votre carnet de fournisseur courriel :

- **Notre équipe** : <https://gymqcperfo.com/notre-club/equipe/>
- **Activity Messenger** : SMS

Toutes demandes d'informations gymniques pour le secteur compétitif (formation des groupes, horaire d'entraînement, suivi gymnique des athlètes, participation aux compétitions, etc.), doivent être adressées à l'entraîneur de votre enfant en premier lieu. Votre chef de secteur sera également disponible pour vous aider si la question demeure.

Une boîte aux lettres sécurisée est installée à la porte du bureau administratif. Il est possible de glisser des communications ou encore des paiements par chèque. Aucun argent comptant ne doit être déposé à cet endroit.

2.1 Médias sociaux

Le Club est actif sur les réseaux sociaux. Nous mettons beaucoup d'informations sur les différents médias. Les informations de dernières minutes comme lors de tempêtes de neige sont partagées en priorité sur nos réseaux sociaux pour atteindre le plus grand nombre. N'hésitez pas à envoyer des résultats ou des photos à info@gymqcperfo.com. Il nous fait toujours plaisir de partager les beaux souvenirs.

Facebook : [Club de gymnastique Québec Performance](#)

Instagram : [@quebecperformance](#)

2.2 Communication avec l'entraîneur

Toutes les communications de votre groupe et avec votre entraîneur doivent se dérouler par courriel.

2.3 Coordonnées du bureau administratif

Club de gymnastique Québec Performance

750, rue de la Sorbonne, C.P.1

Québec, QC, G1H 1H1

Tél. : 581-981-1GYM (1496)

Notre local se situe au RC49

Les heures d'ouverture se trouvent sur notre site internet : <https://gymqcperfo.com/nous-joindre/>

LES ENTRAÎNEMENTS

3.1 Horaire

Le nombre d'heures d'entraînement pour les groupes du secteur compétitif est basé sur le plan de « Développement à long terme de l'athlète », publié par Gymnastique Canada et les places disponibles dans nos locaux. Les programmes du secteur compétitif sont pour une clientèle qui a un excellent comportement et qui ne demande aucun accompagnement particulier.

Les groupes et les horaires pourraient être modifiés au courant de l'année. Nous procéderons à des changements seulement en cas de conflits majeurs et, si tel est le cas, vous serez informés le plus rapidement possible des modifications.

Voici le cadre de base pour le nombre d'heures selon le secteur, l'âge et la catégorie de votre enfant. Il peut être différent en fonction du programme dans lequel il évolue.

Gymnastique artistique féminine	
Pré-défi 2023	1,5h
Pré-défi 2022	3,5h
Défi 2021	5h/6h
Défi 2020	8h
Défi 2018-2019	9h-10h et 12h
Pré-CR	5h
Régional 2017 et moins	9h
Provincial N4-N5-N6 2017 et moins	12h
Provincial NO7	13h
Provincial NO8 et plus	14h
Concentration sportive primaire	16h
Sport-étude	20h
Athlètes nationales 2017 et plus vieilles	19,5h ou 24h

Gymnastique artistique masculine	
Pré-Défi	5h
Défi	8h
N1	9h
N2-N3	12h
N4 et +	14h
Concentration sportive	16h
Sport-étude	20h

Sports de trampoline	
Défi/régional	5h
N1-N4	8h
N5 et +	9h
Sport-étude	15h

Gymnastique acrobatique	
Pré-Compétitif	4h
JO5	6h
JO6-JO7	10,5h
Concentration sportive primaire	14h
Concentration sportive secondaire	17,5h

3.2 Ponctualité et présence

Les athlètes doivent être prêts à s'entraîner à l'heure prévue de début de la pratique et quitter à l'heure de fin. Si un athlète doit quitter avant la fin, le parent doit en informer l'entraîneur. En cas d'absence, le parent ou l'athlète doit en aviser son entraîneur avec la raison de son absence.

3.3 Politique de retard

Des frais de retard de 20\$ seront exigés aux parents pour chaque tranche de retard de 15 minutes. Ces frais seront facturés sur votre compte et seront remis à l'entraîneur. Un délai de grâce de 15 minutes sera toléré de l'heure finale de l'entraînement.

3.4 Interventions des parents durant les entraînements

Nous demandons votre collaboration afin de ne pas intervenir auprès de votre enfant pendant l'entraînement, à moins d'une urgence. Le respect de cette demande aidera grandement l'entraîneur à préserver l'ordre et le bon déroulement des entraînements. Si une situation vous déplaît, nous favorisons l'échange direct avec l'entraîneur à la fin de la période d'entraînement ou lors d'un rendez-vous. Vous pouvez également vous adresser à votre chef de secteur. **Il nous fera plaisir d'analyser et considérer vos préoccupations en temps opportun.**

Nous vous suggérons fortement d'assister uniquement aux 15 dernières minutes des entraînements. Cela facilite le déroulement de ceux-ci.

3.5 Présence d'enfants non-inscrits dans le gymnase

Par mesure de sécurité, il est strictement interdit aux enfants non-inscrits à un programme de gymnastique de se promener dans le gymnase ou d'utiliser les appareils qui y sont installés. La même règle s'applique aux enfants inscrits à la gymnastique, mais qui ne sont pas dans leur cours respectif.

3.6 Sécurité

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Veuillez laisser les objets de valeur à la maison. Veuillez identifier les vêtements, équipements, chaussures ou bottes de votre enfant.

3.7 Annulation et reprise des entraînements pour les groupes à plusieurs réseaux de compétition.

Pour les groupes qui sont composés d'athlètes par exemple de gymnastes de niveau régional et provincial, lorsque 50% + 1 des athlètes sont en événements, le cours ne sera pas repris pour les gymnastes qui ne sont pas à cet événement. En contrepartie, lorsque la proportion est plus basse que 50%, les athlètes peuvent aller à l'entraînement malgré qu'ils aient un événement dans cette même fin de semaine.

FACTURATION

4.1 Frais reliés à l'activité pour les gymnastes de niveau pré-compétitif et régional

Voici ce qu'il faut considérer dans le contenu des factures pour l'année gymnique :

- Inscription aux entraînements (38 semaines) *
- Frais d'affiliation à Gymnastique Québec valide du 1^{er} septembre au 31 août pour tous les gymnastes selon leur niveau
- Frais d'affiliation à l'Association Régionale de Gymnastique pour les gymnastes de niveau défi 1, défi 2 féminin et CR féminin.
- Frais de bénévolat
- Autofinancement

Autres frais supplémentaires :

- Compétitions et camps d'entraînement
- Uniforme de compétitions et survêtement
- Chorégraphie de sol et poutre GAF : CR
- Vêtements de délégation si participation à certaines finalités (Challenge des Régions)
- Accessoires d'entraînement (vêtements d'entraînement, gants, poignets, petits gants magiques, poids cheville, etc.)
- Uniforme spectacle de fin d'année
- Taping physio : Si lors d'une consultation express avec une physiothérapeute sur un de nos sites d'entraînement votre enfant a besoin d'un taping, celui-ci vous sera chargé au coût de 3\$ directement dans votre compte Activity Messenger.
- Magnésium : Un bloc sera fourni à votre enfant à une certaine fréquence selon sa catégorie et son nombre d'heures d'entraînement. S'il a besoin d'un bloc supplémentaire, celui-ci vous sera facturé au coût de 4\$ directement dans votre compte Activity Messenger.
- Masque : Si nos règlements en vigueur exigent le port du masque et que votre enfant n'en a pas en sa possession, nous lui en remettrons un qui vous sera facturé au coût de 2\$ directement dans votre compte Activity Messenger.

*Note : Veuillez noter que la saison 2026-2027 sera de 39 semaines, mais vous serez seulement facturé pour 38 semaines. Il y aura donc une banque équivalente à une semaine d'entraînement pour les annulations de cours par l'entraîneur ou le club. Lorsque l'équivalent de plus d'une semaine de cours aura été annulé par l'entraîneur ou le club, les cours manqués seront repris. L'entraîneur vous avisera du moment de la reprise.

**Note 2 : Tous les montants avancés par l'organisation et facturés par la suite aux clients seront majorés de 3% afin de combler les frais de transactions. À titre d'exemple : les inscriptions aux compétitions.

4.2 Frais liés à l'activité pour les gymnastes de niveau provincial et plus de soir ainsi que le sport-étude et la concentration sportive

Voici ce qu'il faut considérer dans le contenu des factures pour l'année gymnique (été et année scolaire) :

- Inscription aux entraînements (47 à 49 semaines selon le calendrier du secteur compétitif)
*Veuillez-vous référer au calendrier gymnique afin de connaître les dates de la saison. *
- Frais d'affiliation à Gymnastique Québec valide du 1^{er} septembre au 31 août pour tous les gymnastes selon leur niveau
- Frais de bénévolat
- Autofinancement

Autres frais supplémentaires possibles :

- Compétitions et camps d'entraînement
- Uniforme de compétitions et survêtement
- Chorégraphie de sol et poutre GAF : provincial et national
- Vêtements de délégation si participation à certaines finalités (Championnat de l'Est du Canada, Championnat Canadien)
- Accessoires d'entraînement (vêtements d'entraînement, gants, poignets, petits gants magiques, poids cheville, etc.)
- Uniforme spectacle de fin d'année
- Taping physio : Si lors d'une consultation express avec une physiothérapeute sur un de nos sites d'entraînement votre enfant a besoin d'un taping, celui-ci vous sera chargé au coût de 2\$/10 cm directement dans votre compte Activity Messenger.
- Magnésium : Un bloc sera fourni à votre enfant à une certaine fréquence selon sa catégorie et son nombre d'heures d'entraînement. S'il a besoin d'un bloc supplémentaire, celui-ci vous sera facturé au coût de 4\$ directement dans votre compte Activity Messenger.
- Masque : Si nos règlements en vigueur exigent le port du masque et que votre enfant n'en a pas en sa possession, nous lui en remettrons un qui vous sera facturé au coût de 2\$ directement dans votre compte Activity Messenger.
- Un athlète peut obtenir un crédit en fonction de son nombre d'heures occupées par ses engagements scolaires (cours uniquement) pour une durée maximale par session de 15 semaines d'entraînement. Ce crédit est disponible pour les sessions scolaires automne, hiver et été avec preuve.

* Note : Il y aura une banque équivalente à une semaine d'entraînement pour les annulations de cours par l'entraîneur ou le club. Lorsque l'équivalent de plus d'une semaine de cours aura été annulé par l'entraîneur ou le club, les cours manqués seront repris. L'entraîneur vous avisera du moment de la reprise.

**Note 2 : Tous les montants avancés par l'organisation et facturés par la suite aux clients seront majorés de 3% afin de combler les frais de transactions. À titre d'exemple : les inscriptions aux compétitions.

4.3 Méthode de paiement pour l'année

Le formulaire d'inscription devra être complété en ligne via la plateforme Activity Messenger. Un courriel vous sera acheminé au cours de l'été pour procéder à l'inscription en ligne. Une inscription en personne sera possible directement au bureau administratif. Si, **au 15 septembre**, l'inscription n'est pas effectuée, une pénalité de 20\$ sera appliquée, et ce dès le 16 septembre pour les gymnastes de niveau pré-compétitif et régional. Pour la portion provincial, concentration sportive et sport-étude, l'inscription doit être réalisée pour le **15 juillet**. Après cette date une pénalité de 20\$ sera appliquée.

1. **Mode de paiement à privilégier* : Paiement par carte de crédit en ligne à tous les 20 de chaque mois. Vous n'aurez qu'à entrer vos informations directement dans la plateforme Activity Messenger ou au moment du 1er paiement grâce à un lien reçu par courriel.
2. Paiement par chèques postdatés, à tous les 20 de chaque mois, au nom de **Québec Performance**. L'ensemble des chèques devra être remis avant le 16 septembre (inscription semi-annuelle) ou le 16 juillet (inscription annuelle) au bureau administratif en fonction du niveau de votre enfant. Veuillez identifier le nom de votre enfant sur chaque chèque.

4.4 Choix du nombre de versements

Choix d'étalement :

- En deux (2) versements :
 - 20 septembre et 20 janvier
- En cinq (5) versements :
 - 20 septembre
 - 20 novembre
 - 20 janvier
 - 20 mars
 - 20 mai
- En 10 versements, au 20 de chaque mois, de septembre à juin.
- Provincial de soir, sport-études et concentration sportive :
 - En 12 versements, au 20 de chaque mois de juillet à juin.

Note : Des frais administratifs de 30,00\$ seront facturés pour les chèques retournés (sans provision, compte fermé, changement de carte de crédit, etc.)

4.5 Chorégraphie

Pour une chorégraphie unique, il existe une [liste de chorégraphes](#) sur notre site internet, dans la section Documents et Formulaire. Les coûts peuvent différer d'une chorégraphie à l'autre. Vous devez demander conseil à l'entraîneur de votre enfant et vérifier ses besoins. Le coût est à la charge du parent.

Pour le secteur régional, deux chorégraphies de groupe seront proposées par le club. Si vous choisissez cette option, votre enfant devra se présenter à une séance de groupe pour l'apprendre avec la chorégraphe. La date, le lieu et le coût vous seront confirmés au courant du mois de septembre.

4.6 Promotion familiale

Inscription de plus d'un enfant de la même famille : 10% pour un 2^e enfant inscrit, 15% pour un 3^e et 20% pour un 4^e. La promotion s'applique sur les frais d'inscriptions seulement. Pour que le rabais s'applique automatiquement, l'inscription doit être faite au même moment dans Activity Messenger. Sinon, veuillez en faire la demande à info@gymqcperfo.com pour que le rabais soit ajouté dans votre dossier Activity Messenger.

4.7 Non-résident de la ville de Québec

La Ville de Québec est un partenaire de soutien important pour le club de gymnastique Québec Performance. Comme il s'agit de services offerts aux citoyens, il est normal que des frais supplémentaires soient exigés aux non-résidents pour la participation aux activités qui se déroulent sur le territoire de la Ville de Québec.

Des frais de **150,00\$ ou 50%** du coût d'inscription (*le moindre des deux*) seront facturés pour chaque gymnaste inscrit au secteur compétitif et résidant à l'extérieur du territoire de la Ville de Québec. Ces frais couvrent la période de septembre à juin. Veuillez noter que ces frais sont non-remboursables en cas d'annulation.

Des frais de 25,00\$/semaine pour la période estivale seront appliqués.

4.8 Compte en souffrance

Les clients ayant un solde résiduel à payer pour l'année gymnique précédente devront acquitter leur solde avant de pouvoir inscrire leur enfant pour l'année gymnique suivante. Nous vous invitons à prendre entente auprès de la coordonnatrice aux finances dès maintenant le cas échéant.

Un compte en souffrance de plus de 30 jours, avec entente avec la direction, peut entraîner des frais de retard de paiement.

4.9 Gymnastes de niveau provincial, sport-étude et concentration sportive

Afin de s'assurer de l'engagement des gymnastes, ceux-ci doivent remettre un dépôt non remboursable de 200\$ en décembre précédant le début de l'année gymnique pour le sport-étude/concentration sportive. Pour le secteur compétitif provincial de soir, le dépôt sera de 100\$ en avril. Ce montant sera déduit de l'inscription de l'année suivante.

4.10 Sport-étude et concentration sportive : Congé au retour des compétitions/camps

Les athlètes sont en congé le jour suivant une compétition ou un camp.

ACTIVITY MESSENGER

Depuis novembre 2024, nous utilisons une nouvelle plateforme pour les communications, les facturations et les inscriptions. Vous pouvez accéder à votre compte sur cette plateforme du moment que vous avez effectué une inscription ou un paiement chez Québec Performance depuis le mois de novembre 2024.

[Cliquer ICI pour accéder à votre compte](#), puis entrer votre adresse courriel*. Vous recevrez un code à 6 chiffres par ce même courriel et pourrez ainsi accéder à toutes vos facturations, tous vos formulaires remplis, ainsi qu'à un calendrier des cours auxquels vous êtes inscrit.

**Votre identifiant sur Activity Messenger est votre adresse courriel, faites attention à toujours utiliser la même. Si vous changez d'adresse courriel, veuillez le communiquer rapidement à info@gymqcperfo.com.*

POLITIQUE D'IMPLICATION BÉNÉVOLE

Le Club de gymnastique Québec Performance ne pourrait rayonner si ce n'est de la précieuse collaboration de gens impliqués ! À titre d'exemple, l'organisation d'événements et de compétitions d'envergure chez nous permettra une vitrine sur nos gymnastes et contribuera au développement de la gymnastique dans la région. Le club de gymnastique Québec Performance n'inclut pas seulement sa direction, ses entraîneurs et ses athlètes dans l'équipe. Nous considérons les parents et la famille comme des membres de l'équipe à part entière et nous aimerions créer plus d'occasions de vous connaître ! L'organisation d'événements demande la contribution de ressources différentes nécessaires pour assurer le succès et nous estimons que votre contribution en tant que bénévole pourra faire la différence sur la portée générée par ceux-ci.

Concrètement, nous sollicitons votre engagement de la manière suivante :

- **Une famille dont un athlète ou plus est inscrit au secteur compétitif = 6 heures de bénévolat requises, effectuées par les parents ou par des personnes de plus de 13 ans représentant la famille.**

Pour les nouvelles inscriptions au secteur compétitif effectuées à partir du mois de janvier :

- **Une famille dont un athlète ou plus est inscrit au secteur compétitif = 3 heures de bénévolat requises effectuées par les parents ou des personnes de plus de 13 ans représentant la famille.**

Note : Les heures ne sont pas transférables d'une famille à une autre ni d'une année à l'autre.

En début d'année, un montant de **150\$** est inclus à la tarification pour chaque famille (**75\$** pour les gymnastes inscrits à partir du mois de janvier). Chaque heure de bénévolat effectuée par un membre de la famille sera créditée au prorata des heures exécutées directement dans votre dossier Activity Messenger. Si le bénévolat n'est pas effectué en totalité, le montant associé aux heures manquantes nous permettra d'engager les ressources nécessaires pour effectuer le travail qui assurera le succès de l'événement.

Voici des exemples de besoins :

Comité organisateur de compétition (divers postes disponibles)	Comité organisateur de spectacle ou soirée spéciale
Réparation d'équipements (travaux manuels)	Corvée de ménage/entretien
Comité organisateur de moyens de financement	Photographe pour photos de groupes
Montage vidéo	Groupe de gouverneurs afin d'aider la recherche de commandites
Transport et déménagements d'équipements	etc.

Les occasions d'activités de bénévolat seront transmises via nos réseaux sociaux, par les infolettres, courriels et sur notre site Internet. Vous devrez remplir un formulaire sur le site internet du club pour postuler à l'une des activités possibles. Nous vous recontacterons pour vous confirmer votre participation. Premier arrivé, premier servi!

Tous les renseignements sur le bénévolat et le formulaire d'inscription se trouve sur notre site internet : <https://gymqcperfo.com/notre-club/devenir-benevole/>

L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement fait partie intégrante de la tarification du secteur compétitif. L'argent amassé sert à assumer certaines dépenses nécessaires au bon fonctionnement. Chaque enfant aura le choix ou non de participer à la campagne pour récupérer un montant pouvant aller jusqu'à 100\$ par enfant. Cependant, ceux qui ne souhaitent pas participer à la campagne ne pourront pas récupérer ce montant. Un maximum de 2 campagnes de financement par famille sera facturé.

COMPÉTITIONS ET CAMPS D'ENTRAÎNEMENT

La participation à la compétition sera considérée comme l'entraînement prévu et ce dernier ne sera pas repris. Naturellement, un entraîneur sera présent sur le plateau de compétition pour encourager et accompagner votre enfant dans cette épreuve.

Pour l'année 2025-2026, les calendriers de compétition ne sont pas encore disponibles. Gymnastique Québec s'occupe de produire le calendrier provincial et national. L'Association régionale s'occupe quant à elle de produire le calendrier régional. Nous vous aviserons par courriel dès que nous les recevrons. Ceux-ci seront également disponibles sur notre site internet dans la section Événements – Documents et horaires des compétitions.

7.1 Inscriptions aux compétitions

Les inscriptions aux compétitions ou aux évaluations font parties du programme des gymnastes du secteur compétitif. Les gymnastes seront donc automatiquement inscrits aux événements de leur secteur.

Si l'entraîneur décide de ne pas inscrire l'athlète à l'une des compétitions régulières du calendrier, ce dernier communiquera avec vous pour vous expliquer les raisons qui motivent sa décision.

Si, pour une raison importante, votre enfant ne pouvait participer à une compétition, vous devrez en aviser l'entraîneur. De plus, vous devrez faire parvenir une communication écrite à son entraîneur, au chef de secteur et à Véronique Caron (directrice des opérations) **au minimum six (6) semaines avant** la tenue de la compétition, sans quoi, l'athlète sera inscrit et le parent n'aura droit à aucun remboursement.

L'envoi de l'inscription au comité organisateur se fait par l'administration de Québec Performance. Suite à l'envoi de l'inscription, la seule possibilité d'un remboursement est une blessure ou un problème de santé de l'athlète. Pour les fins de semaine de compétition débutant le vendredi soir, **le parent a jusqu'au mercredi soir** et pour les fins de semaine de compétition débutant le samedi matin, **le parent a jusqu'au jeudi soir**, pour faire parvenir au bureau administratif une demande écrite, ainsi qu'un billet d'un médecin (médecin, thérapeute ou physiothérapeute membre de son ordre professionnel seulement), ainsi que la problématique justifiant l'impossibilité de participer à la compétition. Le billet doit avoir été réalisé maximum 7 jours avant l'envoi. L'entraîneur devra également être informé.

Pour la **gymnastique acrobatique** ainsi que le **trampoline synchronisé**, le partenaire blessé doit faire parvenir dans les délais inscrits ci-haut le billet du médecin afin que ses partenaires puissent se faire rembourser. Si l'absence est due à une blessure après le délais prescrit, chaque membre de l'équipe devra payer sa compétition malgré le fait que ceux-ci ne puissent pas participer. Dans le cas où le partenaire ne se présente pas à la compétition, il devra assumer les frais pour son ou ses partenaires.

7.2 Paiements des compétitions

Lorsque les calendriers des compétitions seront disponibles sur le site internet du club, ils permettront de connaître la date des événements, le lieu, le coût, la date limite pour annuler l'inscription ainsi que la date à laquelle le paiement doit être fait.

Environ deux semaines avant la date de compétition, vous recevrez un courriel afin de procéder au paiement de la compétition sur la plateforme Activity Messenger. Le paiement doit être fait dès la réception de ce courriel. Vous pourrez payer en ligne par carte de crédit, en personne par chèque (information à indiquer: nom de l'enfant, frais de compétition et nom de celle-ci) ou en argent comptant.

Le montant facturé pour chaque compétition inclut un montant qui sert à payer les frais de déplacement des entraîneurs. Le montant additionnel pour les compétitions dans la région de la Capitale-Nationale est de 10\$ et pour les compétitions à l'extérieur de la région mais au Québec le montant est de 20\$. Pour les événements au Canada, hors Québec, le montant sera de 50\$ et pour les événements à l'extérieur du Canada, un montant de 100\$ sera ajouté.

NOTE : Si nous n'avons pas le paiement des compétitions lors de la date de début de l'événement, des frais de retard de 10 \$ seront facturés.

Les frais d'inscriptions aux compétitions sont déterminés par Gymnastique Québec.

7.3 Camps et compétitions d'envergure

Les parents des gymnastes sélectionné(e)s aux camps Jeune Élite, ou à des compétitions à l'extérieur de la province, devront prévoir des frais supplémentaires pour le transport et pour l'hébergement. La facturation sera émise aux parents et le règlement de celle-ci devra s'effectuer dans le délai prescrit.

Pour les compétitions qui nécessitent une sélection et qui ont un coût plus élevé (Championnat de l'Est, Championnat canadien, etc.), la facture pourra être payée en 2 versements. Il faudra payer 50% avant l'événement et l'autre 50% dans les 30 jours qui suivent la compétition. Si la personne désire une entente pour le paiement du solde, il sera possible de faire une demande à la direction du club.

TENUE VESTIMENTAIRE, UNIFORME ET SURVÊTEMENT DE COMPÉTITION OBLIGATOIRES

CATÉGORIES	MAILLOT/ SINGLET	SURVÊTEMENT
Défi régional féminin et STR	Maillot manches courtes	Optionnel–fortement recommandé
Défi provincial féminin	Maillot manches courtes	Manteau et pantalon
CR féminin, CR STR féminin et N intro, N6 provincial	Maillot manche courtes	Manteau et pantalon
STR provincial et national féminin	Maillot manches longues	Manteau et pantalon
Provincial 7 et + et national féminin	Maillot manches longues	Manteau et pantalon
Défi masculin et STR	Singlet/short	Optionnel
Gym acro niveau 5-6	Filles : maillot manches longues Gars : singlet et fuseau du club	Manteau et pantalon
Gym acro niveau 7 et +	Vêtements d'équipe	Manteau et pantalon
Garçons provincial et national trampoline	Singlet/fuseau ou short	Manteau et pantalon
CR et Provincial masculin	Singlet/fuseau/short obligatoires	Manteau et pantalon
VÊTEMENTS		COÛTS TAXES INCLUSES
● Maillot manches courtes		● 240\$
● Maillot manches longues		● 290\$
● Singlet		● 95\$
● Fuseau		● 65\$
● Short (GAM)		● 40\$
● Manteau survêtement		● 95\$
● Pantalon survêtement		● 75\$

Note : Nous gardons les vêtements officiels jusqu'en 2027.

Les commandes doivent être réalisées au bureau administratif minimalement 3 mois avant la date de livraison souhaitée.

Le club vous offre la possibilité de payer les vêtements officiels du club par versements en même temps que l'inscription annuelle. Le paiement ou l'entente de paiement devra être pris sur place.

Le Club n'accepte pas le port de legging ou de cuissard pour les compétitions. Seuls les vêtements officiels sont acceptés.

Lors des entraînements et des compétitions, les bijoux et/ou objets susceptibles de causer des blessures sont interdits. Le port de lunettes correctrices tenues par un élastique est permis.

Lors des finalités (Championnats québécois, Coupe provinciale, Challenge des régions, Championnat canadien) les gymnastes peuvent porter un maillot de finales. Pour les catégories qui performant sur deux journées de compétitions, elles doivent porter le maillot du club la première journée et peuvent porter leur maillot de finales à la 2e journée. Pour les Championnats Canadiens, veuillez-vous référer au bulletin d'informations de Gymnastique Québec.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

9.1 Politique d'arrêt temporaire (Blessure)

Il n'est pas possible d'obtenir un remboursement des tarifs d'inscription pour les raisons suivantes : une absence, une courte maladie, une blessure mineure et des vacances.

Pour les gymnastes du secteur compétitif régulier, le parent doit communiquer avec l'entraîneur pour conclure à la possibilité d'un entraînement modifié, selon l'ampleur de la blessure du gymnaste. Il est souvent possible d'adapter l'entraînement du gymnaste et, ainsi, éviter l'arrêt complet.

Pour les gymnastes du Sport-Études, comme la gymnastique fait partie intégrante du programme scolaire, les gymnastes doivent se présenter au gymnase sauf s'il y a entente avec l'entraîneur (blessure majeure) et l'établissement scolaire. Adapté selon le type de blessure, l'entraînement respectera la durée initiale prévue.

9.1.1 Secteur compétitif de soir

- Politique et formulaire disponible sur notre site internet : <https://gymqcperfo.com/documents-et-formulaires/>

9.1.3 Secteur Sport-Études

- Politique et formulaire disponible sur notre site internet : <https://gymqcperfo.com/documents-et-formulaires/>

9.2 Résiliation de contrat – Arrêt définitif

9.2.1 Secteur compétitif – Régulier

- Politique et formulaire disponible sur notre site internet : [Lien vers le formulaire](#)

9.2.2 Secteur compétitif – sport-études et concentration sportive

- Politique et formulaire disponible sur notre site internet : [Lien vers le formulaire](#)

DOCUMENTS À CONSULTER SUR LE SITE INTERNET

14.1 Section Documents et formulaires

- Code d'éthique
- Politique contre l'incivilité et le harcèlement
- Formulaire résiliation de contrat
- Formulaire d'arrêt temporaire
- Guide pour les gymnastes en artistique féminine
- Guide pour les gymnastes en artistique masculin
- Guide pour les gymnastes en acrobatique
- Guide pour les gymnastes en trampoline
- Politique de gestion des commentaires et des plaintes
- Résumé des frais obligatoires
- Politique gestion des commotions cérébrales
- Règle de deux
- Nétiquette Facebook
- [Sport sécuritaire](#)

Événements

- Calendrier des compétitions du secteur de votre enfant
- Calendrier de l'année gymnique